

Compte rendu sommaire du conseil municipal

Séance du 10 avril 2018

Département de la Seine et Marne
Arrondissement de Meaux
Canton de Mitry-Mory
Nombre de Conseillers Municipaux

en exercice : 33
présents : 24
absents représentés : 7
absents non représentés : 2

L'an deux mille dix-huit, le 10 avril, le Conseil municipal, dûment convoqué le 04 avril, s'est réuni à Salle Jacques Prévert - 20 rue Biesta à 20 heures 30, sous la présidence de Mme Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Maire.

PRESENTS :

Mme Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Mme Marianne MARGATE, M. Franck SUREAU, Mme Laure GREUZAT, M. Benoît PENEZ, M. Luc MARION, Mme Audrey MERET, M. Jacques DURIN, M. Gilbert TROUILLET, Mme Josiane MARCOUD, M. Jean-Pierre BONTOUX, M. Jean BOUGEARD, M. Guy DARAGON, M. Farid DJABALI, Mme Yannick REIS LAGARTO, Mme Louise DELABY, Mme Julie MOREL, M. Sylvain BERNARD, Mme Adeline TEULALE, M. Gérard GAUTHIER, M. Philippe LALOUE, M. Laurent PRUGNEAU, Mme Isabelle PEREIRA, Mme Patricia AMICO

ABSENTS REPRESENTÉS :

Mme Naima BOUADLA donne pouvoir à Mme Marianne MARGATE, Mme Dominique DUIGOU donne pouvoir à M. Luc MARION, Mme Claire KAHN donne pouvoir à Mme Laure GREUZAT, M. Mohamed KACHOUR donne pouvoir à Mme Yannick REIS LAGARTO, M. Vincent BOT donne pouvoir à M. Franck SUREAU, M. Loris BOULOGNE donne pouvoir à M. Jacques DURIN, Mme Farida BENMOUSSA donne pouvoir à Mme Isabelle PEREIRA

ABSENTS NON REPRESENTÉS :

Mme Dominique MANIERE, M. Lyazid AMRANE

SECRETARE DE SEANCE : Mme Louise DELABY

1 - Installation d'une nouvelle conseillère municipale

DELIBERE

PREND ACTE de l'installation de Madame Patricia AMICO en qualité de conseillère municipale.

PREND ACTE de la modification du tableau du conseil municipal.

2 - Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 13 février 2018

A l'unanimité

3 - Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 13 mars 2018

A l'unanimité

4 - Motion de soutien aux victimes de la répression des manifestations palestiniennes du

30 mars 2018

DELIBERE

SUFFRAGES EXPRIMES :	25
POUR :	25 dont 6 par mandat Madame Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Madame Marianne MARGATE, Monsieur Franck SUREAU, Madame Laure GREUZAT, Monsieur Benoît PENEZ, Madame Naïma BOUADLA, Monsieur Luc MARION, Madame Audrey MERET, Monsieur Jacques DURIN, Monsieur Gilbert TROUILLET, Madame Josiane MARCOUD, Monsieur Jean-Pierre BONTOUX, Monsieur Jean BOUGEARD, Monsieur Guy DARAGON, Madame Dominique DUIGOU, Monsieur Farid DJABALI, Madame Yannick REIS LAGARTO, Madame Louise DELABY, Madame Claire KHAN, Monsieur Mohamed KACHOUR, Madame Julie MOREL, Monsieur Vincent BOT, Monsieur Sylvain BERNARD, Madame Adeline TEULALE, Monsieur Loris BOULOGNE
ABSTENTIONS : Ne prennent pas part au vote	6 dont 1 par mandat Monsieur Gérard GAUTHIER, Monsieur Philippe LALOUE, Madame Farida BENMOUSSA, Monsieur Laurent PRUGNEAU, Madame Isabelle PEREIRA, Madame Patricia AMICO

DEMANDE l'arrêt immédiat des massacres commis par l'armée israélienne à l'encontre des manifestants palestiniens pacifiquement rassemblés dans le cadre de ladite « Marche du retour »

DEMANDE l'ouverture d'une enquête internationale permettant d'identifier les responsables des crimes commis le 30 mars 2018 et suivants et d'en obtenir le jugement dans le respect des règles du droit international et devant ses juridictions

DEMANDE le déploiement des forces de maintien de la paix de l'ONU afin de garantir la sécurité des populations civiles dans les territoires de la bande de Gaza

DEMANDE la reconnaissance de l'Etat indépendant de Palestine avec pour capitale Jérusalem est

DEMANDE qu'il soit mis un terme au blocus israélo-égyptien imposé à la bande de Gaza au mépris de la dignité et des droits humains de ses habitants.

DENONCE la reconnaissance unilatérale de Jérusalem comme capitale de l'Etat d'Israël par les Etats-Unis en violation de la résolution 478 du Conseil des Nations Unies

DENONCE le déménagement de l'ambassade américaine de Tel-Aviv dans la ville de Jérusalem

SALUE les citoyens israéliens et organisations israéliennes qui militent et s'expriment en faveur de la paix et de la reconnaissance des droits de leurs frères palestiniens

5 - Commission municipale - Remplacement d'un membre démissionnaire

DELIBERE

À l'unanimité

PROCEDE AU REMPLACEMENT de Madame Corinne ADAMSKI-CAEKAERT au sein de la

Commission de l'Aménagement, du cadre de vie, de l'espace public et du développement durable par M. Philippe LALOUE.

6 - Centre communal d'action sociale (CCAS) - Remplacement d'un membre démissionnaire

DELIBERE
A l'unanimité

DESIGNE M. Laurent PRUGNEAU comme représentant de la Ville au sein du conseil d'administration du centre communal d'action sociale en remplacement de Madame Corinne ADAMSKI-CAEKAERT, démissionnaire.

7 - Syndicat intercommunal de la zone industrielle Mitry-Mory / Compans - Remplacement d'un délégué

DELIBERE
A l'unanimité

DESIGNE M. Gérard GAUTHIER comme délégué représentant la Ville au sein du comité syndical du syndicat intercommunal de la Zone industrielle de Mitry-Mory / Compans, en remplacement de Madame Corinne ADAMSKI-CAEKAERT, démissionnaire.

8 - Finances - Approbation du compte de gestion - Exercice 2017

DELIBERE

SUFFRAGES EXPRIMES :	25
POUR :	25 dont 6 par mandat Madame Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Madame Marianne MARGATE, Monsieur Franck SUREAU, Madame Laure GREUZAT, Monsieur Benoît PENEZ, Madame Naïma BOUADLA, Monsieur Luc MARION, Madame Audrey MERET, Monsieur Jacques DURIN, Monsieur Gilbert TROUILLET, Madame Josiane MARCOUD, Monsieur Jean-Pierre BONToux, Monsieur Jean BOUGEARD, Monsieur Guy DARAGON, Madame Dominique DUIGOU, Monsieur Farid DJABALI, Madame Yannick REIS LAGARTO, Madame Louise DELABY, Madame Claire KHAN, Monsieur Mohamed KACHOUR, Madame Julie MOREL, Monsieur Vincent BOT, Monsieur Sylvain BERNARD, Madame Adeline TEULALE, Monsieur Loris BOULOGNE
ABSTENTIONS :	6 dont 1 par mandat Monsieur Gérard GAUTHIER, Monsieur Philippe LALOUE, Madame Farida BENMOUSSA, Monsieur Laurent PRUGNEAU, Madame Isabelle PEREIRA, Madame Patricia AMICO

DECLARE que le compte de gestion pour l'exercice 2017 dressé par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes

ADOpte le compte de gestion de l'exercice 2017.

9 - Finances - Approbation du compte administratif - Exercice 2017

DELIBERE

SUFFRAGES EXPRIMES :	30
POUR :	24 dont 6 par mandat Madame Marianne MARGATE, Monsieur Franck SUREAU, Madame Laure GREUZAT, Monsieur Benoît PENEZ, Madame Naïma BOUADLA, Monsieur Luc MARION, Madame Audrey MERET, Monsieur Jacques DURIN, Monsieur Gilbert TROUILLET, Madame Josiane MARCOUD, Monsieur Jean-Pierre BONTOUX, Monsieur Jean BOUGEARD, Monsieur Guy DARAGON, Madame Dominique DUIGOU, Monsieur Farid DJABALI, Madame Yannick REIS LAGARTO, Madame Louise DELABY, Madame Claire KHAN, Monsieur Mohamed KACHOUR, Madame Julie MOREL, Monsieur Vincent BOT, Monsieur Sylvain BERNARD, Madame Adeline TEULALE, Monsieur Loris BOULOGNE
CONTRE :	6 dont 1 par mandat Monsieur Gérard GAUTHIER, Monsieur Philippe LALOUE, Madame Farida BENMOUSSA, Monsieur Laurent PRUGNEAU, Madame Isabelle PEREIRA, Madame Patricia AMICO

DONNE ACTE à Madame le Maire de la présentation du compte administratif comme présenté ci-dessous :

Exercice 2017	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
Excédent exercice 2016		771 395,06 €	
Recettes de l'exercice	14 889 945,90 €	40 026 265,08 €	54 916 210,98 €
TOTAL DES RECETTES	14 889 945,90 €	40 797 660,14 €	55 687 606,04 €
Déficit reporté exercice 2016	4 175 362,53 €		4 175 362,53 €
Dépenses de l'exercice	14 038 021,73 €	35 897 170,65 €	14 038 021,73 €
TOTAL DES DEPENSES	18 213 384,26 €	35 897 170,65 €	54 110 554,91 €
Résultat hors restes à réaliser	-3 323 438,36 €	4 900 489,49 €	1 577 051,13 €
Dépenses à reporter	1 774 708,96 €		1 774 708,96 €
Recettes à reporter	1 224 900,00 €		1 224 900,00 €
Soldes des restes à réaliser	-549 808,96 €		-549 808,96 €
Résultat cumulé	-3 873 247,32 €	4 900 489,49 €	1 027 242,17 €

ADOpte le compte administratif de la ville pour l'exercice 2017.

10 - Finances - Affectation du résultat de l'exercice 2017

DELIBERE

SUFFRAGES EXPRIMES :	31
POUR :	25 dont 6 par mandat Madame Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Madame Marianne MARGATE, Monsieur Franck SUREAU, Madame Laure GREUZAT, Monsieur Benoît PENEZ, Madame Naïma BOUADLA, Monsieur Luc MARION, Madame Audrey MERET, Monsieur Jacques DURIN, Monsieur Gilbert TROUILLET, Madame Josiane MARCOUD, Monsieur Jean-Pierre BONTOUX, Monsieur Jean BOUGEARD, Monsieur Guy DARAGON, Madame Dominique DUIGOU, Monsieur Farid DJABALI, Madame Yannick REIS LAGARTO, Madame Louise

	DELABY, Madame Claire KHAN, Monsieur Mohamed KACHOUR, Madame Julie MOREL, Monsieur Vincent BOT, Monsieur Sylvain BERNARD, Madame Adeline TEULALE, Monsieur Loris BOULOGNE
CONTRE :	6 dont 1 par mandat Monsieur Gérard GAUTHIER, Monsieur Philippe LALOUE, Madame Farida BENMOUSSA, Monsieur Laurent PRUGNEAU, Madame Isabelle PEREIRA, Madame Patricia AMICO

DECIDE d'affecter le résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2017, qui s'élève à 4 900 489.49 €, de la façon suivante :

- Compte 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé : 3 873 247.32 €
- Ligne 002 : résultat de fonctionnement reporté : 1 027 242.17 €

11 - Finances - Adoption du budget primitif - Exercice 2018

DELIBERE

SUFFRAGES EXPRIMES :	31
POUR :	25 dont 6 par mandat Madame Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Madame Marianne MARGATE, Monsieur Franck SUREAU, Madame Laure GREUZAT, Monsieur Benoît PENEZ, Madame Naïma BOUADLA, Monsieur Luc MARION, Madame Audrey MERET, Monsieur Jacques DURIN, Monsieur Gilbert TROUILLET, Madame Josiane MARCOUD, Monsieur Jean-Pierre BONToux, Monsieur Jean BOUGEARD, Monsieur Guy DARAGON, Madame Dominique DUIGOU, Monsieur Farid DJABALI, Madame Yannick REIS LAGARTO, Madame Louise DELABY, Madame Claire KHAN, Monsieur Mohamed KACHOUR, Madame Julie MOREL, Monsieur Vincent BOT, Monsieur Sylvain BERNARD, Madame Adeline TEULALE, Monsieur Loris BOULOGNE
CONTRE :	6 dont 1 par mandat Monsieur Gérard GAUTHIER, Monsieur Philippe LALOUE, Madame Farida BENMOUSSA, Monsieur Laurent PRUGNEAU, Madame Isabelle PEREIRA, Madame Patricia AMICO

ADOpte le budget primitif pour 2018 comme suit :

TABLEAU RECAPITULATIF DES PROPOSITIONS DU MAIRE

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
CHAP.	INTITULE	DEPENSES (€)	RECETTES (€)
011	Charges à caractère général	8 455 863,00	
012	Charges de personnel	23 243 023,14	
013	Atténuation de charges		980 000,00
014	Atténuation de produits	364 500,00	
65	Autres charges de gestion courante	1 478 643,00	
66	Charges financières	640 000,00	
67	Charges exceptionnelles	40 000,00	
023	Virement à la section d'investissement	4 733 257,76	
042	Opérations d'ordres de transfert entre sections	779 565,27	150 000,00
70	Produits des services		1 752 426,00
73	Impôts et taxes		32 109 175,00
74	Dotations et participations		2 739 976,00
75	Autres produits de gestion courante		402 516,00
76	Produits financiers		17,00
77	produits exceptionnels		573 500,00
002	Solde reporté		1 027 242,17
	TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	39 734 852,17	39 734 852,17
SECTION D'INVESTISSEMENT			
CHAP.	INTITULE	DEPENSES (€)	RECETTES (€)
10	Dotations, et fonds propres		2 020 000,00
13	Subvention d'investissement		1 678 762,00
16	Emprunts - dettes et caution	5 740 000,00	7 265 862,00
	Opérations d'équipement	2 770 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	365 758,00	
204	Subvention d'équipement versée	20 000,00	
21	Immobilisations corporelles hors opérations	7 431 689,03	
27	Autres immobilisations financières	0,00	
45	Opérations pour compte de tiers	2 000,00	2 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement		4 733 257,76
024	produits des cessions		0,00
040	Opérations d'ordres de transfert entre sections	150 000,00	779 565,27
001	Solde reporté	3 323 438,36	
1068	Affectation du résultat		3 873 247,32
	rar 2017	1 774 708,96	1 224 900,00
	TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	21 577 594,35	21 577 594,35
	TOTAL GENERAL	61 312 446,52	61 312 446,52

12 - Finances - Fixation des taux de la fiscalité locale - Exercice 2018

DELIBERE

SUFFRAGES EXPRIMES :	31
POUR :	25 dont 6 par mandat Madame Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Madame Marianne MARGATE, Monsieur Franck SUREAU, Madame Laure GREUZAT, Monsieur Benoît PENEZ, Madame Naïma BOUADLA, Monsieur Luc MARION, Madame Audrey MERET, Monsieur Jacques DURIN, Monsieur Gilbert TROUILLET, Madame Josiane MARCOUD, Monsieur Jean-Pierre BONTOUX, Monsieur Jean BOUGEARD, Monsieur Guy DARAGON, Madame Dominique DUIGOU, Monsieur Farid DJABALI, Madame Yannick REIS LAGARTO, Madame Louise DELABY, Madame Claire KHAN, Monsieur Mohamed KACHOUR, Madame Julie MOREL, Monsieur Vincent BOT, Monsieur Sylvain BERNARD, Madame Adeline TEULALE, Monsieur Loris BOULOGNE
CONTRE :	6 dont 1 par mandat Monsieur Gérard GAUTHIER, Monsieur Philippe LALOUE, Madame Farida BENMOUSSA, Monsieur Laurent PRUGNEAU, Madame Isabelle PEREIRA, Madame Patricia AMICO

FIXE les taux des impôts directs locaux pour 2018 de la façon suivante :

Taxe d'habitation : 16,17%

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 25,44%%

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 60,36%%

PRECISE que le produit fiscal attendu est établi à 15 136 552 €

13 - Vie associative - Subventions de fonctionnement aux associations

DELIBERE

SUFFRAGES EXPRIMES :	23
POUR :	23 dont 6 par mandat Madame Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Madame Marianne MARGATE, Monsieur Franck SUREAU, Madame Laure GREUZAT, Madame Naïma BOUADLA, Monsieur Luc MARION, Monsieur Jacques DURIN, Monsieur Gilbert TROUILLET, Madame Josiane MARCOUD, Monsieur Jean-Pierre BONTOUX, Monsieur Jean BOUGEARD, Monsieur Guy DARAGON, Madame Dominique DUIGOU, Monsieur Farid DJABALI, Madame Yannick REIS LAGARTO, Madame Louise DELABY, Madame Claire KHAN, Monsieur Mohamed KACHOUR, Madame Julie MOREL, Monsieur Vincent BOT, Monsieur Sylvain BERNARD, Madame Adeline TEULALE, Monsieur Loris BOULOGNE
ABSTENTIONS :	6 dont 1 par mandat Monsieur Gérard GAUTHIER, Monsieur Philippe LALOUÉ, Madame Farida BENMOUSSA, Monsieur Laurent PRUGNEAU, Madame Isabelle PEREIRA, Madame Patricia AMICO

Conformément aux dispositions de l'article L 2131-11 du Code Général des collectivités territoriales, M. Benoît PENEZ et Mme Audrey MERET ont quitté la salle et ne prennent part ni au débat ni au vote.

ATTRIBUE des subventions de fonctionnement aux associations.

14 - Vie associative - Convention avec diverses associations - Autorisation de signature

DELIBERE

SUFFRAGES EXPRIMES :	25
POUR :	25 dont 6 par mandat Madame Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Madame Marianne MARGATE, Monsieur Franck SUREAU, Madame Laure GREUZAT, Monsieur Benoît PENEZ, Madame Naïma BOUADLA, Monsieur Luc MARION, Madame Audrey MERET, Monsieur Jacques DURIN, Monsieur Gilbert TROUILLET, Madame Josiane MARCOUD, Monsieur Jean-Pierre BONTOUX, Monsieur Jean BOUGEARD, Monsieur Guy DARAGON, Madame Dominique DUIGOU, Monsieur Farid DJABALI, Madame Yannick REIS LAGARTO, Madame Louise DELABY, Madame Claire KHAN, Monsieur Mohamed KACHOUR, Madame Julie MOREL, Monsieur Vincent BOT, Monsieur Sylvain BERNARD, Madame Adeline TEULALE, Monsieur Loris BOULOGNE
ABSTENTIONS :	6 dont 1 par mandat Monsieur Gérard GAUTHIER, Monsieur Philippe LALOUÉ, Madame Farida BENMOUSSA, Monsieur Laurent PRUGNEAU, Madame Isabelle PEREIRA, Madame Patricia AMICO

APPROUVE les termes des conventions avec les associations suivantes : le Comité d'actions sociales et culturelles (CASC), l'association Aide à l'insertion professionnelle (AIP), le comité directeur de l'Union sportive de la jeunesse mitryenne (USJM) et le club de football Mitry-Mory football (MMF)

15 - Droits des femmes - Convention de partenariat avec le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF Essonne) - Autorisation de signature

DELIBERE
A l'unanimité

APPROUVE les termes de la convention avec le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) Essonne

16 - Ressources humaines - Mise à jour du tableau des effectifs

DELIBERE

SUFFRAGES EXPRIMES :	31
POUR :	25 dont 6 par mandat Madame Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Madame Marianne MARGATE, Monsieur Franck SUREAU, Madame Laure GREUZAT, Monsieur Benoît PENEZ, Madame Naïma BOUADLA, Monsieur Luc MARION, Madame Audrey MERET, Monsieur Jacques DURIN, Monsieur Gilbert TROUILLET, Madame Josiane MARCOUD, Monsieur Jean-Pierre BONTOUX, Monsieur Jean BOUGEARD, Monsieur Guy DARAGON , Madame Dominique DUIGOU, Monsieur Farid DJABALI, Madame Yannick REIS LAGARTO, Madame Louise DELABY, Madame Claire KHAN, Monsieur Mohamed KACHOUR, Madame Julie MOREL, Monsieur Vincent BOT, Monsieur Sylvain BERNARD, Madame Adeline TEULALE, Monsieur Loris BOULOGNE
CONTRE :	6 dont 1 par mandat Monsieur Gérard GAUTHIER, Monsieur Philippe LALOUÉ, Madame Farida BENMOUSSA, Monsieur Laurent PRUGNEAU, Madame Isabelle PEREIRA, Madame Patricia AMICO

DECIDE d'approuver l'évolution du tableau des effectifs comme suit :

Catégorie	Grades	Effectifs permanents au 01/03/18	Créations d'emploi	ETP	Suppressions d'emploi	ETP
FILIERE ADMINISTRATIVE						
C	Adjoint administratif - TC		1	1		
B	Rédacteur - TC		1	1		
FILIERE TECHNIQUE						
C	Adjoint technique - TC		2	2		
C	Agent de maîtrise - TC		1	1		
FILIERE ANIMATION						
B	Animateur principal 1 ^{ère} classe - TC		1	1		
TOTAL			6	6		

17 - Ressources humaines - Créations d'emplois non permanents

DELIBERE

SUFFRAGES EXPRIMES :	31
POUR :	25 dont 6 par mandat Madame Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Madame Marianne MARGATE, Monsieur Franck SUREAU, Madame Laure GREUZAT, Monsieur Benoît PENEZ, Madame Naïma BOUADLA, Monsieur Luc MARION, Madame Audrey MERET, Monsieur Jacques DURIN, Monsieur Gilbert TROUILLET, Madame Josiane MARCOUD, Monsieur Jean-Pierre BONToux, Monsieur Jean BOUGEARD, Monsieur Guy DARAGON, Madame Dominique DUIGOU, Monsieur Farid DJABALI, Madame Yannick REIS LAGARTO, Madame Louise DELABY, Madame Claire KHAN, Monsieur Mohamed KACHOUR, Madame Julie MOREL, Monsieur Vincent BOT, Monsieur Sylvain BERNARD, Madame Adeline TEULALE, Monsieur Loris BOULOGNE
CONTRE :	6 dont 1 par mandat Monsieur Gérard GAUTHIER, Monsieur Philippe LALOUE, Madame Farida BENMOUSSA, Monsieur Laurent PRUGNEAU, Madame Isabelle PEREIRA, Madame Patricia AMICO

APPROUVE la création des emplois non permanents suivants :

- 3 emplois pour accroissement temporaire d'activité, afin de recruter 3 agents en charge de la logistique, au sein du service Festivités, du 2 mai au 13 juillet 2018, en référence au grade d'Adjoint technique, à temps complet, avec une rémunération correspondant à l'indice majoré 325 ;
- 6 emplois pour accroissement saisonnier d'activité, afin de recruter des Agents polyvalents, durant les mois de juillet et août 2018, dans les services Voirie, Peinture, Espaces verts et Entretien-restauration, en référence au grade d'Adjoint technique, à temps complet, avec une rémunération correspondant à l'indice majoré 325.

18 - Ressources humaines - Création d'une activité accessoire

DELIBERE

A l'unanimité

APPROUVE la création d'une activité accessoire au sein du Conservatoire pour assurer les enseignements de cor (4 heures hebdomadaires), jusqu'au 31 octobre 2018.

19 - Mobilité - Initiatives 2018 sur la gratuité des bus

DELIBERE

A l'unanimité

APPROUVE la prise en charge de la dépense occasionnée par la gratuité sur les lignes 16,71, 23, 24 et 3 durant la semaine de l'inauguration de l'Atalante (du 5 au 12 mai 2018), la semaine européenne du développement durable (du 30 mai au 6 juin 2018), la semaine européenne de la mobilité (du 21 au 29 septembre 2018) et la semaine de lancement de la patinoire (du 1^{er} au 9 décembre 2018),

20 - Urbanisme - Acquisition amiable de la parcelle non-bâtie AN 22 d'une contenance de 557 m² environ sise chemin du Gué de Mory

DELIBERE

A l'unanimité

DECIDE l'acquisition de la parcelle non bâtie AN 22, sise chemin du Gué de Mory d'une

contenance de 557 m² située en zone N du Plan Local d'Urbanisme en vigueur, au prix de 300 euros TTC soit 0.54 €/m² hors frais de notaire, afin de permettre l'accès à la promenade du rû des Cerceaux depuis le quartier de Mory.

21 - Urbanisme - Cession de gré à gré de l'immeuble cadastré AT 192 sis 20 avenue de Londres

DELIBERE A l'unanimité

ANNULE la délibération n°2017-00134 du 14 décembre 2017 relative à la vente de l'immeuble cadastré AT 192 sis 20 avenue de Londres au prix de 160 000 € TTC soit 531.56 €/m² hors frais de notaire au profit des époux FAZIL en raison d'une erreur de contenance cadastrale puisque la contenance réelle est de 265 m² et non 301 m².

DECIDE la cession dudit terrain non bâti d'une contenance de 265 m² sis 20 avenue de Londres au prix révisé de 140 863 € TTC soit 531.56 €/m hors frais de notaire au profit des riverains contigus Monsieur et Madame FAZIL Naser.

22 - Aménagement - Dénomination d'une rue

DELIBERE A l'unanimité

DENOMME « Rue Ambroise CROIZAT » la nouvelle voie réalisée à la perpendiculaire au niveau du 23 ter de l'avenue du 8 mai 1945 dans le cadre de travaux de construction d'un nouveau lotissement.

23 - Logement - Mise en place du Comité de Cotation et du Comité Citoyen pour la Transparence dans l'Attribution des Logements (COCITAL)

DELIBERE A l'unanimité

APPROUVE l'intégration dans le COCITAL des 12 personnes, non demandeurs de logement, intéressées par le COCITAL

APPROUVE l'organisation d'un tirage au sort des 15 personnes, demandeurs de logement, parmi les 118 personnes intéressées par le COCITAL qui siégeront jusqu'au 31 décembre de l'année, puis 15 autres personnes seront tirées au sort l'année suivante et ainsi de suite.

24 - Marchés publics - Mission de maîtrise d'ouvrage déléguée pour l'étude et la réalisation d'une école provisoire, d'une nouvelle école Elsa Triolet et locaux et aménagements annexes n°17M35 - Autorisation de signature

DELIBERE

SUFFRAGES EXPRIMES :	31
POUR :	27 dont 7 par mandat Madame Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Madame Marianne MARGATE, Monsieur Franck SUREAU, Madame Laure GREUZAT, Monsieur Benoît PENEZ, Madame Naïma BOUADLA, Monsieur Luc MARION, Madame Audrey MERET, Monsieur Jacques DURIN, Monsieur Gilbert TROUILLET, Madame Josiane MARCOUD, Monsieur Jean-Pierre BONTOUX, Monsieur Jean BOUGEARD, Monsieur Guy DARAGON, Madame Dominique DUIGOU, Monsieur Farid DJABALI, Madame Yannick REIS LAGARTO, Madame Louise DELABY, Madame Claire KHAN, Monsieur Mohamed KACHOUR, Madame Julie MOREL, Monsieur Vincent BOT, Monsieur Sylvain BERNARD, Madame Adeline TEULALE, Monsieur Loris BOULOGNE, Madame Farida BENMOUSSA,

	Madame Isabelle PEREIRA
CONTRE :	4 dont 0 par mandat Monsieur Gérard GAUTHIER, Monsieur Philippe LALOUE, Monsieur Laurent PRUGNEAU, Madame Patricia AMICO

ACCEPTE l'offre de la société SEMMY, 1 rue Maurice Thorez 77290 Mitry-Mory,

25 - Marchés publics - Maîtrise d'œuvre pour le suivi des travaux d'entretiens et de rénovation des bâtiments de la ville de Mitry-Mory n°18M01 – Autorisation de signature

DELIBERE
A l'unanimité

ACCEPTE l'offre de la société CONPAS COORDINATION SAS, Immeuble Le Levant 2 rue du Nouveau Bercy 94220 CHARENTON-LE-PONT

26 - Information - Décisions du Maire prises par délégation du Conseil municipal - article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales

DELIBERE

PREND ACTE du tableau des décisions prises entre le 19 janvier et le 20 mars 2018, soit les décisions numérotées 2018.00020 à 2018.00044.

La séance est levée à 23h04

Le secrétaire de séance :

Mme Louise DELABY